



Turn to the experts

CARRIER CORPORATION

**Garantie limitée pour ecobee3 lite® optimisé par Carrier
ecobee® SmartThermostat™ Pro optimisé par Carrier
ecobee® Smart Thermostat Premium optimisé par Carrier
(le « produit »)**

POUR ENTRETIEN OU RÉPARATION EN VERTU DE LA GARANTIE :

Communiquez avec l'entrepreneur de Carrier. Vous pourriez trouver le nom de l'entrepreneur sur l'équipement ou dans votre trousse du propriétaire.

Pour obtenir une assistance supplémentaire, communiquez avec : Carrier Corporation, relation avec la clientèle, téléphone 1 800 227-7437.

Conservez ce document pour vos dossiers.

Numéro du modèle _____ Numéro de série _____
Date d'installation _____ Installé par _____
Nom du propriétaire _____ Adresse d'installation _____

Carrier Corporation (« Carrier ») vous garantit, à vous, l'acheteur et utilisateur final, que pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de votre achat, le produit sera exempt de tout défaut de pièces et de fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux. Si le produit tombe en panne pendant la période de garantie, Carrier, à sa discrétion, réparera le produit ou offrira un crédit égal au prix de détail estimé par Bryant du produit au moment de l'achat. Le crédit sera accordé à un entrepreneur participant de votre région, auquel vous pouvez vous adresser pour acquérir un produit de remplacement. Cette garantie n'est valable que pour les produits installés dans le pays où ils sont achetés.

Si vous pensez devoir émettre une réclamation en vertu de cette garantie, veuillez communiquer avec l'entrepreneur Carrier auprès duquel vous avez acheté le produit. Si vous ne pouvez pas joindre l'entrepreneur, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de Carrier au numéro indiqué ci-dessous.

Carrier n'a aucune obligation en vertu de la présente garantie tant que le produit qui constitue la base de votre réclamation n'est pas retourné à l'entrepreneur participant. Vous ne serez pas tenu de payer les frais de port pour retourner tout produit qui ne répond pas à la présente garantie.

La présente garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre, d'enlèvement ou de réinstallation et ne s'applique pas si les dommages ont été causés par une autre cause que des défauts de matériaux ou de fabrication, y compris, mais sans s'y limiter, si le produit :

- a été utilisé ou entreposé dans des conditions d'utilisation ou d'entretien anormales;
- est réparé, modifié ou altéré, à moins que Carrier n'autorise expressément une telle réparation, modification ou altération par écrit;
- a fait l'objet d'abus, de négligence, de panne électrique, d'une mauvaise manipulation, d'un accident ou d'actes de la nature;
- n'a pas été installé par un entrepreneur agréé en chauffage, ventilation et climatisation (CVC); ou
- a été installé de manière inappropriée.

La seule responsabilité de Carrier est, à sa discrétion, de réparer ou d'offrir un crédit pour le produit selon les modalités énoncées ci-dessus. CARRIER EST DÉCHARGÉ DE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX PERTES OU DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, D'UNE VIOLATION DE TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, OU DE TOUTE AUTRE DÉFAILLANCE DE CE PRODUIT. Certains États américains ou provinces canadiennes ne permettent pas l'exclusion ou des limitations des dommages indirects ou consécutifs; il est donc possible que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas dans votre cas.

La responsabilité de Carrier à l'égard des défauts de pièces et de fabrication se limite à la réparation du produit ou à la fourniture d'un crédit, comme stipulé dans la présente déclaration de garantie. Toutes les garanties expresses et implicites relatives au produit, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites et les conditions de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, sont limitées à la durée de cinq (5) ans de cette garantie limitée. Aucune garantie, explicite ou implicite, ne s'appliquera après l'expiration de la période de garantie limitée. Certains États américains ou provinces canadiennes n'autorisent pas de limitation quant à la durée d'une garantie implicite, cette limitation peut donc ne pas s'appliquer.

Carrier n'assume aucune responsabilité et n'autorise aucune autre personne prétendant agir en son nom à modifier ou changer la présente garantie, ni n'assume aucune autre garantie ou responsabilité à l'égard de ce produit ou de tout autre produit.

Cette garantie vous confère des droits précis. Il se peut que vous disposiez d'autres droits, et ces droits peuvent varier d'une juridiction à l'autre. Si vous avez des questions au sujet de cette garantie, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de Carrier, au 1 800 227-7437.

ecobee et les marques de commerce associées sont la propriété d'ecobee Inc.